

Madame Marie-Ange DESAILLY-CHANSON

Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé
Grand Est

Madame Lamia HIMER

Déléguée Territoriale Moselle | ARS Grand Est

Metz, le 28 avril 2020

Protection sanitaire des Orthophonistes

Madame la Directrice Générale,
Madame la Déléguée Territoriale,

Les orthophonistes du territoire de la CPTS Metz et environs nous ont alerté sur les conditions de reprise de leur exercice professionnel dans le cadre du déconfinement annoncé par le Premier Ministre à partir du 11 Mai prochain.

Le recours au dispositif Distrimasques et l'équipement en masques et protections sanitaires pour les 94 Orthophonistes installés à Metz et environs nous semble tout à fait indispensable pour assurer la sécurité des professionnels de santé et de leurs patients.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous tenir informés des mesures que vous allez engager pour permettre aux orthophonistes une reprise d'activité dans des conditions sanitaires adaptées.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, Madame la Déléguée territoriale, l'assurance de mes salutations distinguées.

Docteur Alain PROCHASSON
Président

